

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 27 (1935)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Actualités

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

durant cette période qu'il écrivit l'histoire du mouvement syndical dans l'industrie horlogère et ce qui fut sa dernière œuvre « *La Conscience de Félix Jacot* », livre qu'il dédia à sa compagne en reconnaissance des belles années qu'elle lui a procurées. En écrivant ce livre, il a pensé aux ouvriers de sa génération qu'il a vu peiner autour de lui dans ce Jura tant aimé. Il a voulu faire revivre cette époque si différente de la nôtre que la jeunesse d'aujourd'hui ne peut se représenter.

Achille GrosPierre n'est plus, mais son nom restera indissolublement lié à l'une des plus grandes périodes du mouvement syndical suisse.

---

## Actualités.

Le deuxième programme financier est actuellement le projet au sujet duquel les partisans de la politique de baisse et leurs adversaires se disputent. La manière dont ce programme financier fut mis sur pied et les multiples modifications qu'il a déjà subies (et qu'il subira encore) pourrait fort bien fournir la trame d'une comédie, si elle n'était pas en partie une tragédie pour le peuple suisse. L'impression que le Conseil fédéral ne sait pas ce qu'il veut, et surtout qu'il ne se rend pas compte de la portée de ses propositions dans le domaine de la politique économique, n'a jamais été aussi forte; il en est de même parmi les membres du Parlement qui seront appelés à approuver ces propositions.

« La situation est troublée et embrouillée. Elle passera à un nouveau stade lundi matin (début de la session du Parlement): elle commence ... à se compliquer. »

Voilà comment le correspondant de Berne de la *Nouvelle Gazette de Zurich* caractérise, naïvement, mais avec combien d'à propos, la politique actuelle du gouvernement. Mais en fin de compte, tout se passera comme auparavant. On s'obstine à ne pas vouloir admettre les propositions de la classe ouvrière et l'on ne trouvera pas d'autre moyen que le projet du Conseil fédéral pour sortir de l'ornière. Au Conseil des Etats, les propositions du Conseil fédéral seront aggravées, et peut-être subiront-elles quelques améliorations au Conseil national. Il s'agira ensuite de trouver un juste milieu que l'on nommera « compromis ». Le chef spirituel de la politique fédérale de la *Nouvelle Gazette de Zurich* jugera alors que la situation est rétablie et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pour nous, la question ne sera nullement réglée. Autrefois, l'opinion suivante était fortement répandue dans le mouvement ouvrier et nombreux sont ceux qui sont encore de cet avis aujourd'hui.

d'hui: Le principal, c'est de critiquer l'adversaire et de faire montre de l'opposition la plus acharnée; n'accepter aucune responsabilité dans la politique en vigueur, en laisser toute la charge aux autres. Les syndicats ne sauraient se contenter d'une telle tactique. Ils ne craignent ni la critique ni l'opposition. La critique qu'ils ont osé faire à l'égard du nouveau programme financier leur a valu une fort mauvaise note dans la presse de la haute bourgeoisie. La *Nouvelle Gazette de Zurich*, les *Basler Nachrichten* et d'autres journaux font ressortir que le fait que la critique de l'Union syndicale suisse et de l'Union fédérative a été plus acerbe que celle des socialistes, est significatif. Les *B.N.* parlent d'une « vulgarité massive ». Nous n'en sommes pas à apprécier notre politique d'après le jugement plus ou moins sévère que porte sur elle l'adversaire. Mais, dans le cas particulier, nous sommes fiers de la critique qu'émet la presse capitaliste sur notre compte. Les nouvelles propositions financières sont en telle contradiction avec les nécessités de l'heure et celles d'une réforme financière que l'on reconnaît aussi bien dans de vastes milieux qu'au Département fédéral des finances, que seul le rejet énergique préconisé par les décisions du Comité syndical et de la Commission syndicale, entre en ligne de compte.

\*

**Le caractère déflationniste du nouveau programme financier** ressort tout particulièrement lorsqu'on compare les mesures de baisse prévues sur les salaires, les prestations sociales ainsi que les impôts de consommation sur les produits de première nécessité avec les impôts infligés à la fortune et le prélèvement des impôts sur les articles de luxe. Au point de vue déflationniste, c'est-à-dire lorsque la compression des revenus des masses populaires aggrave la crise, les mesures de baisse ne sont pas seules à jouer un rôle, l'imposition des articles de première nécessité a également une très grande influence.

	en millions de francs		
	programme financier 1933	programme financier 1935	Répercussions pour 1936
<i>Mesures déflationnistes:</i>			
Baisse des salaires, des pensions, diminution des effectifs du personnel . . . . .	15,5	33	48,5
Réduction des prestations sociales . . . . .	10	10	20
Impôt sur les articles de première nécessité	—	42	42
<b>Total</b>	<b>25,5</b>	<b>85</b>	<b>110,5</b>
<i>Mesures n'ayant pas de répercussion déflationniste:</i>			
Impôt sur les articles de luxe, divertissements, etc. . . . .	50	21	71
Impôt sur la fortune . . . . .	32	13	45
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>34</b>	<b>116</b>

Conformément à ses répercussions, nous avons fait figurer le retrait du fonds des assurances sociales, du produit de l'impôt sur le tabac et l'acool parmi les impôts de consommation non indispensables et non pas comme une réduction des prestations sociales, ce qu'il est en réalité, bien qu'il ne soit pas considéré comme tel actuellement, du fait que la réalisation légale de l'assurance-vieillesse n'est pas possible pour le moment.

Il est difficile d'établir une démarcation. Ainsi, d'une part, une réduction des salaires n'exerce pas une très forte pression sur la consommation des masses, et inversement, dans certains cas l'impôt sur la fortune peut entraîner une réduction de la consommation des produits de première nécessité, dans les catégories inférieures.

Tandis que, suivant les décisions prises en 1933, le montant total des mesures de baisse et des impôts prélevés sur les produits de consommation des masses s'élevait à 25,5 millions ou à un tiers environ des charges imposées à la fortune et des impôts sur les articles de luxe, la relation est actuellement exactement l'inverse.

Par rapport aux 85 millions de charges infligées au peuple, le deuxième programme financier prévoit 34 millions d'impôts auxquels échappent les pauvres gens, ce qui a pour conséquence que dans les répercussions qu'ont les deux programmes financiers dans le budget de 1935, le montant des mesures déflationnistes est à peu près aussi élevé que celui nécessité par les mesures d'ordre social pourtant plus justifiées.

Il serait bon que ceux qui, il y a deux ans, critiquèrent les représentants des syndicats pour avoir approuvé le programme financier, empêchant ainsi de sensibles aggravations, se rendent compte du bouleversement complet de la politique financière qui de la proportion de 1 à 3 a passé de  $2\frac{1}{2}$  à 1 au détriment du peuple. A ce moment-là, si la décision de 1933 avait été exécutée à la lettre, elle aurait rapporté 20 millions de plus de revenus fiscaux du fait de l'imposition des articles de consommation non indispensables, c'est ainsi que la proportion est réellement tombée de 1 à 4 qu'elle était, à  $2\frac{1}{2}$  à 1.

Nous reviendrons sur le message du Conseil fédéral concernant le programme financier. Bien que les propositions qu'il contient soient inadmissibles, la première partie consacrée à l'exposé de la situation économique et financière de la Suisse est des plus intéressantes quoique incomplète et qu'on en n'ait pas tiré les conclusions qui s'imposent. Les conséquences de cette politique de baisse accentuée ne manqueront pas de se manifester. Nous jugeons inutile d'en faire mention. Il en a été suffisamment question avant le 2 juin. Le gouvernement et tous ceux qui approuvent sa politique sont seuls responsables de la catastrophe qui menace de plus en plus l'économie suisse.

\*

Une nouvelle vague de résistance contre la politique de baisse ne va pas manquer de se produire. Comme nous l'avons dit plus haut, les organisations ouvrières et d'autres milieux qui souffrent de la baisse des prix et des salaires ne sauraient se contenter de faire de l'opposition et de décliner toute responsabilité au sujet du deuxième programme financier. Il importe que de nouveaux efforts soient tentés en vue de modifier le cours de l'économie publique. Il faut à ce propos que la lutte soit menée par le peuple même. La décision des autorités est à prévoir, cependant les partisans de la politique de baisse ne détiendront les ficelles qu'aussi longtemps que dureront les débats parlementaires. Le peuple aura aussi son mot à dire. Tous les problèmes fondamentaux de la politique de baisse seront remis en discussion.

\*

La question monétaire est forcément remise sur le tapis par suite de l'aggravation de la politique de baisse. Le Conseil fédéral et les représentants du programme de baisse de l'Union suisse du commerce et de l'industrie qui sont parvenus à influencer sur toute la ligne le Conseil fédéral, sont seuls responsables de cet état de choses. Nous n'avons cessé de représenter le point de vue suivant: Les syndicats ne peuvent admettre à aucun prix la baisse des prix et des salaires, et avec le temps la déflation constante ne sera pas seulement insupportable pour la classe ouvrière, mais pour le peuple tout entier. Et, si ce programme financier doit donner le ton pour la nouvelle période législative des Chambres, nous savons ce que les quatre prochaines années nous réservent. Disons ouvertement que nous préférerions que le franc suisse soit dévalorisé, plutôt que de poursuivre cette politique qui aboutira forcément au marasme complet et à l'effondrement politique. Ainsi, Monsieur le professeur Grossmann, en prétendant, dans sa nouvelle brochure sur la dévaluation monétaire, que nous avons agité le spectre de la dévaluation par simple mesure de tactique, méconnaît complètement notre point de vue. Nous avons été plus sérieux dans nos affirmations à ce sujet: il serait du reste vain de vouloir bluffer dans ces questions. La classe ouvrière ne saurait tolérer que l'on poursuive une politique déflationniste uniquement dans la crainte des conséquences désastreuses que l'on attribue à la dévaluation. Il va de soi que ceux qui se sont opposés à une politique telle que la préconisait l'initiative de crise, seront seuls responsables des conséquences et des suites que comportera la dépréciation de notre monnaie si elle devait se produire. A notre sens, le deuxième programme financier est l'attaque la plus violente dirigée jusqu'ici contre le franc suisse. A ses auteurs d'en supporter les conséquences!